



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politiques communautaires

Question écrite n° 17073

Texte de la question

M. René Dosière demande à Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, de lui préciser, par tribunal et cour d'appel, le nombre des postes non pourvus ainsi qu'éventuellement les postes en surnombre au 1er septembre 1998, à l'issue de l'affectation des auditeurs de justice.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire qu'à l'issue de l'affectation des auditeurs de justice et des magistrats issus des concours exceptionnels, l'effectif budgétaire théorique fera apparaître au 1er septembre 1999 145 postes vacants ainsi répartis : 105 postes de magistrats du siège ; 39,5 postes de magistrats du parquet ; soit 2,73 % de l'effectif budgétaire. Le tableau ci-après reprend la projection des postes vacants au 1er septembre 1999.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17073

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 1998, page 3969

Réponse publiée le : 25 octobre 1999, page 6198